### **Ateliers Collectifs**

### **Atelier "Champ professionnel"**

Découvrir des métiers et les modalités du travail en entreprise.

### Atelier "Autonomie - Vie pratique"

Être plus à l'aise dans la vie courante, consolider les savoirs de base et être autonome au quotidien.

#### **Atelier "Communication - Compétences sociales"**

Travailler sur le savoir-être afin d'adopter un bon comportement en entreprise.

### Atelier "Multimédia - Vie numérique"

Être opérationnel avec les outils actuels et autonome avec Internet.

### Atelier "Recherche d'emploi"

Jusqu'à 2 ateliers par semaine pour accompagner le jeune dans sa recherche d'emploi.

### Suivi individuel

Tout au long du parcours, les jeunes sont reçus individuellement par leur référent et suivis en entreprise.

L'accompagnement se fait en concertation avec les partenaires.



#### VIVRE ÉMERGENCE

37 rue Louise Weiss 75013 Paris **Tél: 01 45 70 70 10**www.vivre-asso.com

Contact : Olivier MARTIN o.martin.vivre@gmail.com



### ARERAM RELAIS FORMATION

153 avenue Jean Lolive 93500 Pantin **Tél: 01 49 91 90 76**areramrelaisformation.com

Contact: Anne-Sophie FRANVILLE franville.areram@gmail.com



# Pass' jeune emploi

Accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire de travail







## Pour qui?

Pour les jeunes (16-30 ans) présentant des troubles de l'apprentissage, motivés pour suivre une formation et s'impliquer dans une recherche d'emploi.

Bénéficiaires d'une notification MDPH ou en cours : RQTH, AAH, AEEH



## Comment?

Prescripteurs: Mission Locale, Cap Emploi / Pôle Emploi, Etablissements d'éducation spécialisée (IME, IMPro, UPI, SEGPA, EDI...)

Convention tripartite pour les jeunes encore scolarisés en IMPro.

Non rémunéré, totalement pris en charge par l'AGEFIPH - Formation multimodale (présentiel, distanciel, autonomie)



### motivation

### 1. - Sas de positionnement

Évaluer la demande durant plusieurs entretiens individuels avec le jeune, sa famille et les partenaires afin d'analyser ses attentes et ses besoins.

Évaluer les capacités dans le cadre du projet professionnel : acquis scolaires, degré d'autonomie sociale et dispositions personnelles du jeune à intégrer un emploi.

Sur 3 semaines (avec 8 ateliers et un entretien)

### Évaluation pluridisciplinaire :

Mises en situation, tests psychotechniques, exercices et restitutions



apprentissage

# 2. - Élaboration du projet professionnel

Élaborer un projet réaliste et réalisable en vue d'intégrer le milieu ordinaire de travail.

Parcours de 20 semaines (4 jours par semaine) : des ateliers collectifs alternent avec des stages en entreprise et des entretiens individuels.

#### Évaluation:

Applications en entreprise, bilans de stages



### autonomie

# 3. - Appui à l'intégration dans l'emploi

Ateliers de recherche d'emploi pour les jeunes ayant validé leur projet de travailler en milieu ordinaire.

Suivi en entreprise pour les jeunes ayant signé un contrat de travail.

Accompagnement de 6 mois